

---

## Discussion du GAC sur la prochaine série du Programme des nouveaux gTLD

### Séance 3

---

#### Table des matières

<a href="#">Objectif de la séance</a>	p.1	<a href="#">Proposition des dirigeants pour la ligne d'action du GAC</a>	p.1	<a href="#">Situation actuelle et évolutions récentes</a>	p. 2	<a href="#">Principaux documents de référence</a>	p. 6
---------------------------------------	-----	--	-----	---	------	---	------

#### Objectifs de la séance

Les membres du GAC poursuivent leur préparation en vue de la prochaine série de nouveaux gTLD, dans le prolongement de la session de renforcement des capacités tenue en amont de la présente réunion, et approfondissent des sujets d'intérêt pour les gouvernements.

La séance s'articulera autour de deux exposés présentés au GAC, respectivement par des représentants du Comité et par l'organisation ICANN : le premier portera sur l'état d'avancement du Guide de candidature (AGB), le second sur la mise en œuvre du Programme de soutien aux candidats (ASP). Les membres examineront ensuite la version préliminaire du Guide de candidature, ainsi que diverses questions de fond qui intéressent le GAC. Une discussion sera également consacrée au libellé du communiqué du GAC, plus précisément celui des questions prioritaires relatives aux nouveaux gTLD.

#### Proposition de la direction sur la ligne d'action du GAC

1. Les membres du GAC recevront un point d'étape sur le Guide de candidature (AGB), assorti d'un aperçu de la version préliminaire du Guide actuellement soumise à consultation publique.
2. Les membres du GAC recevront un point d'étape sur le Programme de soutien aux candidats, incluant l'état d'avancement des demandes en cours, ainsi que les principales échéances prévues en amont de la prochaine série de nouveaux gTLD.
3. Les membres du GAC recevront un point d'étape sur les activités de sensibilisation et de participation menées dans le cadre de l'ASP et en préparation de la prochaine série.
4. Les membres du GAC échangeront sur les questions d'intérêt liées aux nouveaux gTLD, notamment :
  - a. les alertes précoces et les avis du GAC ;

- b. les engagements d'intérêt public et engagements volontaires des opérateurs de registre ;
- c. les ensembles conflictuels ;
- d. les chaînes de remplacement.

## Situation actuelle et évolutions récentes

### Programme de soutien aux candidats et Programme d'évaluation des fournisseurs de services de registre

Depuis l'ICANN82, le [Programme de soutien aux candidats](#) (ASP) et le [Programme d'évaluation des fournisseurs de services de registre](#) (RSP) suivent leur cours ; ce dernier devrait s'achever le 19 mai 2025 (après avoir été lancé le 19 novembre 2024). L'un et l'autre de ces programmes jouent un rôle important dans la phase préparatoire à l'ouverture de la fenêtre de candidature pour les nouveaux gTLD, prévue en avril 2026.

Le Programme de soutien aux candidats a pour vocation de rendre la candidature à un nouveau gTLD ou l'exploitation d'un registre plus accessible à des candidats qui, autrement, ne pourraient pas y prétendre en raison de contraintes financières ou de ressources. Au 19 mai 2025, quatre demandes avaient été formellement déposées dans le cadre de l'ASP, et 41 autres se trouvaient à divers stades du processus de demande. Les demandeurs retenus auront accès à des services supplémentaires, notamment l'appui de prestataires pro bono, afin de bien se préparer à la phase de dépôt de candidature aux gTLD. La date limite pour la soumission des demandes à l'ASP est le 19 novembre 2025. À l'ICANN83, lors de la séance plénière du GAC consacrée aux nouveaux gTLD, les membres du GAC recevront un point d'étape sur l'état de l'ASP et des demandes à celui-ci. Il leur sera également présenté une mise à jour sur les efforts de sensibilisation et de participation.

Lancé le 19 novembre 2024, l'ASP enregistrait au 19 mai 2025 :

- 21 demandes **en cours de rédaction** (dossiers ouverts, sans informations organisationnelles transmises) ;
- 19 demandes **engagées** (dossiers ouverts, informations organisationnelles dûment renseignées) ;
- 4 demandes **soumises** (dossiers complets transmis pour évaluation) ;
- 1 demande **retirée** à l'initiative du demandeur.

Les statistiques sont consultables sur la page Web consacrée aux [Statistiques du programme de soutien aux candidats](#), actualisée chaque mois.

L'équipe de l'organisation ICANN responsable de l'ASP a produit plusieurs [documents de préparation à l'usage des demandeurs](#), disponibles sur le site Web de la prochaine série, dans les six langues de l'ICANN. Ces documents sont les suivants :

- le [Guide de l'utilisateur du système de dépôt de demandes ASP](#) ;
- la [Liste de contrôle du demandeur à l'ASP](#) ; et

- le [Guide de démarrage rapide à l'usage du demandeur à l'ASP](#).

Le programme d'évaluation des RSP, pour sa part, permet d'évaluer la capacité technique des RSP à exploiter un gTLD. Les RSP assurent des services critiques pour le compte d'un opérateur de registre, notamment le service DNS, le protocole d'accès aux données d'enregistrement des noms de domaine et les extensions de sécurité du DNS. Dans le cadre du programme d'évaluation, n'a besoin d'être évalué qu'une seule fois, indépendamment du nombre de gTLD qu'il entend prendre en charge. Une première liste de RSP qualifiés sera publiée en décembre 2025. Une autre opportunité d'évaluation dans le cadre de ce programme sera offerte aux RSP lors de l'ouverture de la fenêtre de candidature aux nouveaux gTLD.

## Guide de candidature

L'achèvement du Guide de candidature (AGB) constitue la prochaine étape vers l'ouverture de la fenêtre de candidature. La quatrième période de consultation publique sur les thèmes du Guide a pris fin le 2 avril 2025 ; tous les volets ont été soumis au moins une fois à consultation. Il est prévu que l'intégralité de l'AGB soit publiée pour commentaire public avant l'ICANN83 (fin mai 2025). L'organisation ICANN, avec le concours de l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT), a traité les contributions reçues et met à jour le texte selon que de besoin. Des retours ayant mis en évidence la nécessité de rendre le Guide de candidature plus accessible, l'organisation ICANN a également entrepris l'élaboration de plusieurs outils visant à accompagner les candidats potentiels — ainsi que toute personne intéressée par les différents volets du programme gTLD — dans la compréhension du parcours à suivre en cas de dépôt de candidature.

L'AGB transpose les recommandations de politique élaborées par la communauté en règles de programme précises et en exigences que les candidats devront satisfaire. Son adoption définitive par le Conseil d'administration est attendue pour décembre 2025. Les membres du GAC participent activement à l'équipe de révision de la mise en œuvre (IRT), chargée de revoir et d'actualiser le texte de l'AGB en collaboration avec l'organisation ICANN (voir la section ci-dessous sur l'IRT), et le GAC a régulièrement contribué aux procédures de consultation publique relatives à l'AGB.

L'AGB étant un document juridique dense, de nature complexe, et pouvant être difficile à appréhender par les personnes moins familières avec l'ICANN et le système de noms de domaine, l'organisation ICANN élabore activement des supports destinés à en faciliter la compréhension par la communauté élargie. L'organisation ICANN est consciente de la nécessité de documents complémentaires destinés à aider les candidats potentiels aux domaines génériques de premier niveau (gTLD) à comprendre les conditions à remplir pour présenter leur candidature et à se repérer dans les processus de candidature et d'évaluation. Ces contenus sont en cours d'élaboration comme suit :

- présentations des thèmes clés ;
- foires aux questions (FAQ) ;
- séminaires Web, et séances lors des réunions de l'ICANN.

### Présentations des thèmes clés

Il s'agit de présentations succinctes de divers volets du Guide de candidature, assorties des politiques et procédures correspondantes, rédigées dans un langage aussi clair que possible. Les présentations actuellement disponibles portent notamment sur la protection des marques, les extensions géographiques, les alertes précoces et les avis consensuels du Comité consultatif gouvernemental (GAC), les oppositions et appels, ainsi que les contributions de la communauté. D'autres sont en cours d'élaboration. Ces présentations sont consultables sur le site Web de la

prochaine série du programme des nouveaux gTLD, sur la page dédiée aux [ressources du Guide de candidature](#). Les membres du GAC seront informés sur ces documents lors de l'ICANN83.

### **Équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)**

L'**équipe de révision de la mise en œuvre (IRT)** des procédures pour des séries ultérieures a entamé ses travaux en mai 2023 et est chargée, notamment, de rédiger le prochain Guide de candidature (AGB) en vue de la prochaine série de nouveaux gTLD. **Le GAC a désigné le Canada pour l'y représenter**, contribuer à l'IRT et faire rapport au GAC des questions d'importance pour celui-ci.

À la date du présent document d'information, l'organisation ICANN s'apprête à lancer une procédure finale de consultation publique portant sur l'ensemble de l'AGB, en vue de recueillir les observations de la communauté de l'ICANN sur cette version proposée pour la prochaine série du programme des nouveaux gTLD. Plus précisément, l'organisation ICANN recherche l'avis de la communauté sur la compatibilité du texte proposé avec les résultats du rapport final du processus d'élaboration de politiques consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD. Il convient de souligner que cette version de l'AGB a été élaborée en collaboration avec l'[IRT des procédures pour des séries ultérieures](#).

D'autres informations émanant de l'IRT, ainsi que les enregistrements des réunions et d'autres documents connexes, sont disponibles [ici](#).

### **Site Web de la prochaine série**

Le [site Web](#) du Programme des nouveaux gTLD a été mis en service au lendemain de l'ICANN79. Il a vocation à être une source centrale de renseignement tant pour la communauté de l'ICANN que pour les candidats actuels et futurs aux nouveaux gTLD. Il fournit des informations sur le programme, des outils et des ressources pour les candidats, des mises à jour sur l'état d'avancement du programme, ainsi que des données sur les séries spécifiques (par exemple, 2012 vs la prochaine série). Les membres du GAC sont invités à se familiariser avec le site Web afin de rester informés des ressources et informations relatives au programme, publiées sur cette plateforme de manière continue.

### **Contexte**

Dans sa [résolution](#) du 16 mars 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a enjoint à l'organisation ICANN de commencer la mise en œuvre de toutes les conclusions du rapport final, détaillées dans la section A de la [fiche de suivi sur le processus d'élaboration de politiques \(PDP\) consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (fiche de suivi de mars), et de mettre à disposition les ressources nécessaires à l'ouverture réussie, en temps voulu, de la prochaine série de nouveaux gTLD. Le Conseil a approuvé quatre-vingt-dix-huit (98) des recommandations figurant dans le rapport final du PDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures, et a marqué les trente-huit (38) restantes comme étant « en attente ».

Le Conseil d'administration a en outre demandé à l'organisation ICANN de lui remettre un plan complet de mise en œuvre, au plus tard le 1er août 2023. Ce plan devait inclure un plan de travail, assorti des informations pertinentes pour le flux de développement de l'infrastructure, des échéances et des besoins envisagés en ressources pour annoncer l'ouverture de la nouvelle série de domaines génériques de premier niveau (gTLD). L'organisation ICANN a livré le [plan de mise en œuvre](#) pour l'ouverture de la prochaine série de candidatures aux nouveaux gTLD et le Conseil d'administration, dans sa [résolution](#) du 27 juillet 2023, a accusé réception de ce plan et enjoint à l'organisation de lui transmettre des mises à jour régulières sur l'avancement de cette dernière dans la mise en œuvre du programme. Il a également demandé à l'organisation de continuer à préparer, à l'intention du Comité de finances du Conseil, les informations requises pour les demandes périodiques de financement de la mise en œuvre à mesure que celle-ci avance et franchit les étapes définies. Un [point d'étape](#) sur la prochaine série du programme des nouveaux gTLD a été publié par l'organisation ICANN le 30 septembre 2024.

Le Conseil d'administration a échangé avec le conseil de la GNSO sur les points marqués « en attente » et, à la suite de ces échanges, le conseil de la GNSO a transmis au Conseil d'administration, le 5 septembre 2023, une [déclaration de clarification du conseil de la GNSO sur les recommandations « en attente » concernant les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (Déclaration de clarification), élaborée par la petite équipe SubPro du conseil de la GNSO pour répondre aux préoccupations du Conseil d'administration sur les conclusions « en attente ». Le conseil de la GNSO a fait observer que la déclaration de clarification est à lire comme un complément aux recommandations énoncées dans le rapport final et devrait être examinée conjointement aux conclusions aux fins de la mise en œuvre et de l'exécution de la prochaine série du Programme de nouveaux gTLD.

En septembre 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié plusieurs documents d'intérêt pour le GAC, concernant les nouveaux gTLD. Les sections pertinentes de ces documents sont résumées ci-dessous pour faciliter leur consultation aux membres du GAC.

- Le 10 septembre 2023, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié sa [fiche de suivi de septembre 2023 : PDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures](#). Il s'agit d'une fiche de suivi actualisée du Conseil d'administration sur les recommandations du Groupe de travail du PDP SubPro marquées comme « en attente » dans la résolution du Conseil du 16 mars 2023.
- Le Conseil d'administration a également publié, le 10 septembre 2023, la [fiche de suivi du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN77](#). Il y décrit les décisions qu'il a adoptées à la lumière de l'avis du GAC de l'ICANN77.
- Le 21 septembre 2023, le Conseil d'administration a publié sa [fiche de suivi sur les questions d'importance soulevées par le GAC lors de l'ICANN77](#), dans laquelle il expose les commentaires formulés et les décisions prises sur lesdites questions à la lumière des échanges tenus avec le GAC sur le sujet.

Le 26 octobre 2023, le Conseil d'administration a publié sa [fiche de suivi d'octobre 2023 sur les procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#), où il énonce ses décisions sur les recommandations en attente du Rapport final du Groupe de travail consacré au PDP SubPro.

Le 11 juin 2024, le Conseil d'administration de l'ICANN a publié sa [fiche de suivi de juin 2024 sur les recommandations supplémentaires sur les procédures pour des séries ultérieures](#). Cette fiche de suivi de juin 2024 (fiche de suivi des recommandations supplémentaires) a pour but de faciliter l'examen par le Conseil des [recommandations supplémentaires approuvées par le conseil de la GNSO](#).

## Principaux documents de référence :

- [Des documents de l'ICANN apportent aux candidats potentiels aux nouveaux gTLD des précisions sur des sujets majeurs](#) (21 mai 2025)
- Ressources du Guide de candidature - [Présentations des thèmes clés](#)
- [Réponse du Conseil d'administration à la réponse du GAC à sa mise à jour, à la suite de la consultation entre le Conseil d'administration et le GAC sur les statuts constitutifs, faisant suite à l'avis formulé par le GAC lors de l'ICANN80](#) (29 janvier 2025)
- [Réponse du GAC à la mise à jour de la Recommandation 7, proposée par le groupe de travail intercommunautaire sur les recettes des enchères des nouveaux gTLD](#) (20 janvier 2025)
- [Réponse du GAC à la proposition du Conseil d'administration concernant la voie à suivre en matière d'enchères : mécanismes de dernier recours/résolution privée des ensembles conflictuels dans les nouveaux gTLD](#) (13 décembre 2024)
- [Suivi par le GAC de l'avis formulé lors de l'ICANN80 et concernant le rapport sur les activités de sensibilisation et de participation](#) (11 décembre 2024)
- [Communiqué d'Istanbul de l'ICANN81](#) (18 novembre 2024)
- Suivi du Conseil d'administration sur les processus de consultation mandatés par les statuts constitutifs sur l'avis du GAC :
  - [suivi](#) le 3 septembre 2024 de la consultation du Conseil d'administration et du GAC concernant le point 4.a.i de l'avis du GAC de l'ICANN77 (Enchères) (3 octobre 2024)
  - [mise à jour](#) à la suite de la consultation du Conseil d'administration et du GAC sur l'avis du GAC de l'ICANN80 sur le Programme de soutien (ASP) aux candidats aux nouveaux gTLD (3 octobre 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN80](#) (29 juillet 2024)
- [Proposition du Conseil d'administration concernant la voie à suivre pour les avis consensuels du GAC formulés dans le communiqué du GAC de Kigali de l'ICANN80](#) (23 juillet 2024)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance soulevées par le GAC à l'occasion de l'ICANN78](#) (9 mai 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN79](#) (5 mai 2024)
- [Version préliminaire du Manuel de soutien aux candidats à la prochaine série du Programme des nouveaux gTLD](#) (12 février 2024)
- [Décision du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN78](#) (21 janvier 2024)
- [Aperçu des analyses des coûts et des bénéfices d'une prochaine série du programme des nouveaux gTLD](#) (22 janvier 2024)
- [Recommandation du Rapport final du processus d'orientation de la GNSO \(GGP\) relatif au soutien aux candidats](#) (8 décembre 2023)

- [Cadre de mise en œuvre des engagements des opérateurs de registre quant au contenu pour la prochaine série du Programme des nouveaux gTLD](#) (5 décembre 2023)
- [Communiqué du GAC de Hambourg de l'ICANN78](#) (30 octobre 2023)
- [Fiche de suivi d'octobre 2023 du Conseil d'administration sur les procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) (26 octobre 2023)
- [Fiche de suivi de septembre 2023 du Conseil d'administration sur les procédures pour des séries ultérieures](#) (10 septembre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur l'avis du GAC de l'ICANN77](#) (10 septembre 2023)
- [Fiche de suivi du Conseil d'administration sur les questions d'importance soulevées par le GAC à l'occasion de l'ICANN77](#) (21 septembre 2023)
- [Fiche de suivi sur les procédures pour des séries ultérieures \(PDP SubPro\)](#) (16 mars 2023)
- [Communiqué du GAC de l'ICANN77](#) (20 juin 2023)
- [Évaluation de la conception opérationnelle relative aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (12 décembre 2022)
- [Commentaire collectif consensuel du GAC](#) (1er juin 2021) sur les Conclusions finales de la GNSO sur les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, soumises à l'examen du Conseil d'administration de l'ICANN.
- [Rapport final du Groupe de travail chargé du PDP consacré aux procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD](#) (1er février 2021)

## Informations complémentaires

- Document d'information du GAC relatif aux politiques sur les séries ultérieures de nouveaux gTLD : <https://gac.icann.org/briefing-materials/public/gac-policy-background-new-gtlds-subsequent-rounds.pdf>

## Gestion des documents

<b>Titre</b>	Document d'information du GAC pour l'ICANN83 - Discussion du GAC sur les nouveaux gTLD
<b>Distribution</b>	Membres du GAC (avant la réunion) et public en général (après la réunion)
<b>Date de distribution</b>	N° Version : <b>Date</b>